

États financiers du

**CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND**

Le 30 juin 2020

(Non audités)

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Caldwell Investment Management Ltd.** en sa qualité de fiduciaire de la fiducie. Le fiduciaire de la fiducie est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le fiduciaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du fiduciaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire estime appropriées pour la fiducie sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

**Au nom du fiduciaire**

**Date : 28 août 2020**

### **AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**

L'auditeur de la fiducie n'a pas procédé à l'examen des présents états financiers.

Caldwell Investment Management Ltd., le fiduciaire de la fiducie, nomme un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels de la fiducie.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

Le 30 juin 2020 (non audités)

## Table des matières

États intermédiaires résumés de la situation financière	1
États intermédiaires résumés du résultat global	2
États intermédiaires résumés de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille	5
Notes complémentaires aux états financiers (non audités)	6 - 13

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## États intermédiaires résumés de la situation financière au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 (non audités)

	30 juin 2020		31 décembre 2019	
<b>ACTIFS</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie	10 105 035	\$	5 182 128	\$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (note 4)	50 081 253		48 535 786	
Dividendes à recevoir	62 257		62 088	
Charges payées d'avance	49 169		55 310	
Montant à recevoir du gestionnaire	32 902		35 488	
Souscriptions à recevoir	94 014		39 504	
	<u>60 424 630</u>		<u>53 910 304</u>	
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Charges à payer	73 730		104 996	
Frais de gestion à payer (note 6)	32 185		35 330	
Honoraires liés au rendement à payer (note 6)	18 266		2 641	
Rachats à payer	399 516		166 710	
Montants à payer relativement aux placements acquis	5 479 006		—	
	<u>6 002 703</u>		<u>309 677</u>	
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>54 421 927</u>	\$	<u>53 600 627</u>	\$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série</b>				
Série A*	20 238 453	\$	19 630 404	\$
Série D	250 991		139 666	
Série F	33 932 483		33 830 557	
	<u>54 421 927</u>	\$	<u>53 600 627</u>	\$
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)</b>				
Série A*	1 298 608		1 256 679	
Série D	16 107		8 952	
Série F	1 863 135		1 857 538	
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>				
Série A*	15,58	\$	15,62	\$
Série D	15,58		15,60	
Série F	18,21		18,21	

\*Auparavant, parts de série O

Approuvé au nom de Caldwell Investment Management Ltd.,  
gestionnaire et fiduciaire du fonds

  
Brendan J. N. Caldwell, président

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## États intermédiaires résumés du résultat global

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2020 et 2019 (non audités)

	2020		2019	
<b>Produits</b>				
Dividendes	246 358	\$	225 920	\$
Produits d'intérêts à des fins de distribution	7 934		497	
Perte de change sur les devises et les autres actifs nets	(12)		—	
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(662 975)		952 127	
Variation de la plus-value latente sur les placements et les devises	265 788		4 023 041	
	<u>(142 907)</u>		<u>5 201 585</u>	
<b>Charges</b>				
Frais de gestion (note 6)	189 509		188 014	
Coûts de transaction (note 6)	138 483		135 997	
Frais d'administration	72 256		72 085	
Frais juridiques	39 660		12 462	
Honoraires d'audit	25 859		11 714	
Honoraires liés au rendement (note 6)	18 266		—	
Frais de dépôt	14 914		8 028	
Droits de garde	7 458		6 015	
Honoraires du comité d'examen indépendant	2 459		2 500	
	<u>508 864</u>		<u>436 815</u>	
Déduire : remboursement des charges (note 6)	38 624		1 094	
	<u>470 240</u>		<u>435 721</u>	
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs</b>	<u>(613 147)</u>	\$	<u>4 765 864</u>	\$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série</b>				
Série A*	(152 049)	\$	1 719 359	\$
Série D	(1 443)		—	
Série F	(459 655)		3 046 505	
	<u>(613 147)</u>	\$	<u>4 765 864</u>	\$
<b>Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période</b>				
Série A*	1 280 519		1 288 604	
Série D	13 491		—	
Série F	1 762 812		1 819 893	
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>				
Série A*	(0,12)	\$	1,33	\$
Série D	(0,11)		—	
Série F	(0,26)		1,67	

\*Auparavant, parts de série O

## CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

### États intermédiaires résumés de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2020 et 2019 (non audités)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la
<b>Le 30 juin 2020</b>					
Série A*	19 630 404	\$ (152 049)	\$ 2 308 831	\$ (1 548 733)	\$ 20 238 453
Série D	139 666	(1 443)	119 029	(6 261)	250 991
Série F	33 830 557	(459 655)	8 318 867	(7 757 286)	33 932 483
	<u>53 600 627</u>	<u>\$ (613 147)</u>	<u>\$ 10 746 727</u>	<u>\$ (9 312 280)</u>	<u>\$ 54 421 927</u>

\*Auparavant, parts de série O

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de
<b>30 juin 2019</b>					
Série O	16 656 671	\$ 1 719 359	\$ 2 258 097	\$ (1 230 141)	\$ 19 403 986
Série F	32 206 212	3 046 505	3 405 445	(11 479 361)	27 178 801
	<u>48 862 883</u>	<u>\$ 4 765 864</u>	<u>\$ 5 663 542</u>	<u>\$ (12 709 502)</u>	<u>\$ 46 582 787</u>

Se reporter aux notes complémentaires.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2020 et 2019 (non audités)

	2020		2019	
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) : Activités d'exploitation</b>				
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(613 147)	\$	4 765 864	\$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de transaction	1 824		—	
Perte de change sur les devises et les autres actifs nets	12		—	
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	662 975		(952 127)	
Variation de la plus-value latente sur les placements	(265 788)		(4 023 041)	
Augmentation des intérêts à recevoir	(169)		(25 532)	
Diminution des montants à recevoir relativement aux placements vendus	—		417 542	
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	6 141		(18 229)	
Diminution du remboursement des charges à recevoir	2 586		35 082	
Augmentation des souscriptions à recevoir	(54 510)		(68 090)	
Diminution des charges à payer	(31 266)		(22 926)	
Diminution des frais de gestion à payer	(3 145)		(5 422)	
Augmentation (diminution) des honoraires liés au rendement à payer	15 625		(25 121)	
Augmentation des rachats à payer	232 806		102 758	
Augmentation des montants à payer relativement aux placements acquis	5 479 006		391 013	
Produit de la vente de placements	51 255 975		13 990 764	
Achat de placements	(53 200 453)		(27 345 818)	
	<u>3 488 472</u>		<u>(12 783 283)</u>	
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>				
	<u>3 488 472</u>		<u>(12 783 283)</u>	
<b>Activités de financement</b>				
Produit de l'émission de parts rachetables	10 430 434		5 651 414	
Montant payé au rachat de parts rachetables	(8 995 987)		(12 697 374)	
	<u>1 434 447</u>		<u>(7 045 960)</u>	
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>				
	<u>1 434 447</u>		<u>(7 045 960)</u>	
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	4 922 919		(19 829 243)	
Perte de change sur la trésorerie	(12)		—	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	5 182 128		26 282 697	
	<u>10 105 035</u>	\$	<u>6 453 454</u>	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>				
	<u>10 105 035</u>	\$	<u>6 453 454</u>	\$
<b>Information supplémentaire*</b>				
Intérêts versés	93	\$	—	\$
Intérêts reçus	7 934		497	
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	260 595		192 251	

\*Incluse dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2020 (non audité)

Nombre d'actions/de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
81 600	Alimentation Couche-Tard Inc.	3 074 294	\$ 3 473 712	\$ 6,38
86 000	ATS Automation Tooling Systems Inc.	1 759 735	1 644 320	3,02
310 000	B2Gold Corp.	1 949 794	2 393 200	4,40
26 600	BRP Inc.	1 481 708	1 540 140	2,83
13 200	Cargojet Inc.	1 068 641	2 112 000	3,88
200 000	Champion Iron Ltd.	447 829	530 000	0,97
1 800	Constellation Software Inc.	2 542 850	2 759 202	5,07
44 000	Enghouse Systems Ltd.	2 773 015	3 190 000	5,86
16 500	Kinaxis Inc.	1 946 187	3 201 990	5,88
30 000	Loblaw Cos Ltd.	2 189 704	1 983 300	3,64
62 660	Metro Inc.	3 349 000	3 508 960	6,45
181 700	North American Construction Group Ltd.	1 251 405	1 546 267	2,84
107 000	Northland Power Inc.	3 257 745	3 635 860	6,68
50 000	Open Text Corp.	2 449 491	2 882 500	5,30
116 800	Real Matters Inc.	1 314 884	3 092 864	5,68
83 200	Stantec Inc.	3 279 124	3 486 912	6,41
15 000	Toromont Industries Ltd.	930 177	1 010 550	1,86
150 000	Viemed Healthcare Inc	1 805 426	1 951 500	3,59
244 200	Wesdome Gold Mines Ltd.	2 037 352	2 864 466	5,26
16 000	WSP Global Inc.	1 415 147	1 332 160	2,45
473 500	Xebec Adsorption Inc.	1 895 641	1 941 350	3,57
		<u>42 219 149</u>	<u>50 081 253</u>	<u>92,02</u>
	<b>Total des placements détenus</b>	42 219 149	50 081 253	92,02
	<b>Placements nets détenus</b>	<u>42 219 149</u>	\$ 50 081 253	92,02
	<b>Autres actifs, montant net</b>		<u>4 340 674</u>	<u>7,98</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<u>54 421 927</u>	\$ <u>100,00</u>

Se reporter aux notes complémentaires.



# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

30 juin 2020

## Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds est de dégager une croissance du capital en investissant dans un panier concentré d'actions canadiennes présentant le plus grand potentiel de gains de capital sur une période de détention modérée.

## 1. CONSTITUTION DU FONDS

Le Canadian Value Momentum Fund (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario qui est entrée en activité le 8 août 2011 à titre de fonds d'investissement privé. Le Fonds est devenu un fonds commun de placement dont les titres sont offerts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 20 juillet 2017. Le Fonds est régi par une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour datée du 5 juin 2020, qui peut être modifiée à l'occasion. Caldwell Investment Management Ltd., une filiale en propriété exclusive de Caldwell Financial Ltd., est le gestionnaire et le fiduciaire.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'une même série qui donnent droit égal, à tous les égards, à une part proportionnelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Toutes les parts rachetables du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts.

L'adresse du siège social du Fonds est la suivante : 150, rue King Ouest, bureau 1702, C.P. 47, Toronto (Ontario) M5H 1J9.

Les états financiers ont été approuvés par le gestionnaire et le fiduciaire et autorisés à être publiés le 28 août 2020. Ils comprennent l'état de la situation financière et l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2020 ainsi que l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020.

Les présents états financiers ne rendent compte que des actifs, des passifs, des produits et des charges du Fonds et ne comprennent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du gestionnaire.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation des états financiers, notamment la Norme comptable internationale 34 (« IAS 34 »), *Information financière intermédiaire*. Le Fonds a appliqué de façon uniforme les méthodes comptables utilisées pour la préparation des plus récents états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les présents états financiers intermédiaires ont été établis au coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

### PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le résumé des principales méthodes comptables du Fonds est présenté ci-dessous :

#### Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment où ils sont comptabilisés pour la première fois, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument et sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que le fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont ultérieurement évalués à la JVRN, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

La juste valeur des placements et des dérivés est établie selon des méthodes comptables essentiellement similaires à celles utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative du Fonds aux fins du traitement des opérations des porteurs de parts conformément au Règlement 81-106. La valeur liquidative d'une série donnée est calculée selon la quote-part de cette série dans l'actif et le passif du fonds communs à toutes les séries, déduction faite du passif du fonds attribuable uniquement à cette série. Au 30 juin 2020, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

#### Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est déterminée comme suit :

- a) Les placements négociés sur un marché actif par l'intermédiaire de bourses organisées reconnues et de marchés hors cote sont évalués selon les cours de clôture à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours du marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question.

# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

30 juin 2020

- Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.
- b) Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds a recours à diverses méthodes et hypothèses qui sont fondées sur la conjoncture du marché qui a cours à chaque date de présentation de l'information financière et qui comprennent l'utilisation d'opérations récentes comparables, dans des conditions de concurrence normale, le renvoi à d'autres instruments qui sont sensiblement les mêmes, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les participants au marché qui font le plus grand usage possible de données observables.
  - c) Les options sont évaluées au cours de clôture de la principale bourse ou du marché hors cote sur lequel le contrat est négocié.
  - d) Les contrats de change sont évalués en tenant compte de la différence entre les taux contractuels à terme et les taux moyens à terme pour les devises détenues (acheteur ou vendeur) à la date d'évaluation.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent les dépôts auprès d'institutions financières dont la date d'échéance initiale est, à la date d'achat, de 90 jours ou moins, sont comptabilisés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur grande liquidité et de leur courte échéance. En situation de découvert bancaire net, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à titre de passifs courants dans l'état de la situation financière.

## Coûts de transaction et commissions liés au portefeuille

Les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille sont des coûts marginaux directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement. Ces coûts comprennent les honoraires et commissions versées aux courtiers, les droits imposés par les agences de réglementation et les bourses de valeurs, et les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de valeurs. Ces coûts sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global.

## Coût des placements

Le montant payé pour chaque titre, déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, correspond au coût des placements, le cas échéant.

## Opérations de placement et produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont présentés dans l'état du résultat global. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les instruments d'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro.

Les produits d'intérêts à des fins de distribution présentés dans l'état du résultat global représentent le taux d'intérêt nominal sur les instruments d'emprunt comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat d'instruments d'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro, qui sont amorties de façon linéaire et incluses dans l'état du résultat global. Les intérêts à recevoir sont présentés dans l'état de la situation financière selon les taux d'intérêt stipulés pour les instruments d'emprunt. Les produits d'intérêts sont courus quotidiennement.

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des placements, notamment des fonds négociés en bourse (les « FNB »), sont comptabilisés à la date ex-dividende.

## Contrats de change à terme et conversion des devises

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture financière ou pour s'exposer à une devise donnée. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change à terme sont inscrits au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des devises » de l'état du résultat global. À la clôture d'un contrat, le gain ou la perte est inclus au poste « Gain réalisé à la vente de placements et sur les contrats à terme ». Le montant des règlements en cours à la clôture des contrats de change à terme sont inclus au poste « Contrats à terme » à titre d'actif ou de passif courant dans l'état de la situation financière.

Les actifs et les passifs monétaires du Fonds sont convertis en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds, au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs ou de la prise en charge des obligations.

## Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont soldés et le montant net est inscrit dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, ainsi qu'une intention de procéder à un règlement sur la base du montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les fonds concluent diverses conventions qui ne remplissent pas les critères de compensation énoncés dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins de compenser les montants dans certaines circonstances, comme la résiliation de contrats.

# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

30 juin 2020

## Dépréciation d'actifs financiers

Le Fonds évalue, à chaque date de présentation de l'information financière, s'il existe des preuves objectives qu'un actif financier au coût amorti a perdu de la valeur. Si de telles preuves existent, la perte de valeur est comptabilisée comme étant la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. Les pertes de valeur liées aux actifs financiers au coût amorti sont reprises dans les périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que l'événement donnant lieu à la diminution peut objectivement être lié à un événement qui survient après la comptabilisation de la perte de valeur.

## Évaluation des parts rachetables du Fonds

Les parts rachetables en circulation du Fonds donnent droit à une distribution du résultat net et des gains en capital nets réalisés au moins une fois l'an, en plus de l'option de rachat continue. Conformément aux exigences de la norme IAS 32, *Instruments financiers : présentation*, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées comme étant des passifs financiers et évaluées aux montants de rachat. Les parts rachetables du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part déterminée à la date d'évaluation (un jour où la Bourse de Toronto est ouverte), déduction faite des frais de rachat applicables.

## Répartition des produits et des charges

Les charges directement attribuables à une série sont imputées directement à cette série. Les revenus, les gains et les pertes réalisés et latentes qui découlent des opérations de placement et d'autres charges sont répartis proportionnellement entre chaque série selon la valeur liquidative relative de chaque série.

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités d'exploitation, par part, est basée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités d'exploitation (à l'exclusion des distributions de frais de gestion) divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours des périodes terminées les 30 juin 2020 et 2019.

## Impôts

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement aux fins de l'impôt sur le revenu et distribue annuellement la totalité de son revenu de placement imposable net et de ses gains en capital imposables nets réalisés. Le montant des gains en capital nets réalisés imposables disponible pour les distributions est net du montant des gains en capital nets que le Fonds retient afin de lui permettre d'utiliser pleinement les crédits d'impôt disponibles attribuables aux rachats au cours de l'année. Seuls les porteurs de parts paient de l'impôt relativement à ces revenus et à ces gains en capital nets réalisés. Par conséquent, aucune charge d'impôt sur le revenu canadien n'a été inscrite dans les états financiers du Fonds.

Les retenues d'impôt sur le revenu de dividendes étrangers sont déduites à la source.

## 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés à la date de clôture et au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et jugements critiques du Fonds relativement à la préparation des états financiers sont présentés ci-dessous :

### Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée au moyen de techniques d'évaluation qui peuvent utiliser des sources d'évaluation réputées ou des prix indicatifs de teneurs de marché et d'autres sources semblables. Les cours obtenus auprès de ces sources sont fournis à titre indicatif et non contraignants. Comme le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour faire ces estimations, les justes valeurs peuvent différer des valeurs qui auraient été utilisées si un marché actif avait existé.

### Classement des instruments financiers

Pour classer les instruments financiers que le Fonds détient, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié conformément à l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles d'entreprise du Fonds, la manière dont tous les actifs et passifs financiers sont gérés et le rendement évalué à la juste valeur pour le groupe. Il a conclu que la juste valeur par le biais du résultat net, conforme à l'IFRS 9, fournit le classement le plus approprié des instruments financiers du Fonds.

### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le Fonds considère le dollar canadien, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités, comme sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Le rendement du Fonds est évalué en dollars canadiens et ses liquidités sont gérées dans cette même monnaie.

# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

30 juin 2020

## 4. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Évaluation de la juste valeur

Le cadre hiérarchique de la juste valeur fournit au lecteur des états financiers des renseignements sur l'observabilité relative des données utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La hiérarchie comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués au moyen de données autres que les prix cotés indiqués pour le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c.-à-d., sous forme de prix) ou indirectement (c.-à-d., dérivés du prix), y compris les données sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 : Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués au moyen des données qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Le classement hiérarchique est fondé sur la donnée du niveau le plus bas qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers du Fonds selon leur niveau hiérarchique au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

	Actifs financiers à la juste valeur au 30 juin 2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>				
Titres de capitaux propres	50 081 253	-	-	50 081 253
	50 081 253	-	-	

  

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>				
Titres de capitaux propres	48 535 786	-	-	48 535 786
	48 535 786	-	-	48 535 786

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 juin 2020 et le 31 décembre 2019.

## 5. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, chaque fonds peut être exposé à divers risques financiers liés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit directement. Le gestionnaire cherche à réduire au minimum les effets néfastes potentiels de ces risques sur le rendement d'un Fonds en ayant recours à des conseillers professionnels d'expérience, en surveillant au quotidien les avoirs du Fonds et les événements du marché et en diversifiant le portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement.

Le gestionnaire a mis en place des pratiques qui permettent de surveiller les rendements compte tenu du profil de risque des Fonds et de veiller à ce que ceux-ci se conforment aux restrictions en matière de placement afin de s'assurer que chaque fonds est géré conformément à ses objectifs de placement déclarés, à ses stratégies et à la loi sur les valeurs mobilières applicable.

Voici un résumé des principaux risques :

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de l'exposition dans une même catégorie, que ce soit l'emplacement géographique, le type d'actif, le secteur d'activité ou les contreparties.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des placements du Fonds par secteur économique en pourcentage de l'actif net au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

Le 30 juin 2020

	Le 30 juin 2020		31 décembre 2019	
	Pourcentage de la valeur liquidative	Juste valeur	Pourcentage de la valeur liquidative	Juste valeur
	%	\$ CA	%	\$ CA
Technologies de l'information	22,1 %	12 033 692	6,6 %	3 564 376
Produits industriels	21,2 %	11 527 292	23,6 %	12 632 148
Biens de consommation de base	16,5 %	8 965 972	16,7 %	8 957 876
Matériels	10,6 %	5 787 666	7,6 %	4 073 544
Services publics	6,7 %	3 635 860	0,0 %	—
Immobilier	5,7 %	3 092 864	0,0 %	—
Soins de santé	3,6 %	1 951 500	0,0 %	—
Énergie	2,8 %	1 546 267	12,3 %	6 581 338
Biens de consommation discrétionnaire	2,8 %	1 540 140	5,3 %	2 818 816
Services financiers	0,0 %	—	18,5 %	9 907 688
Total des actions	92,0 %	50 081 253	90,6 %	48 535 786
Autres actifs, moins les passifs	8,0 %	4 340 674	9,4 %	5 064 841
Total de la valeur liquidative	100,0 %	54 421 927	100,0 %	53 600 627

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un fonds. Le risque de crédit est principalement concentré dans les placements qu'un fonds fait dans des instruments d'emprunt et des dérivés. La juste valeur des instruments d'emprunt et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur, de la contrepartie ou des deux. Si le Fonds investit dans des FNB, il pourrait être exposé au risque de crédit indirect si ces FNB investissaient dans des instruments d'emprunt et des dérivés. Le Fonds est également exposé au risque de crédit de contrepartie sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir des courtiers et les autres soldes à recevoir. Toutes les transactions sur titres cotés effectuées par le Fonds sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme étant minime puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'une fois que le courtier a reçu le paiement et le paiement n'est effectué à l'égard d'un achat qu'une fois que le courtier a reçu les titres. La transaction échouera si l'une des parties ne respecte pas son obligation.

Les notations financières auxquelles nous faisons référence proviennent de Standard & Poor's (« S&P Global ») ou de Dominion Bond Rating Services (« DBRS »). Le Fonds peut investir dans des actifs financiers qui constituent des placements privés et qui ne sont donc pas notés par DBRS, S&P Global et Moody's.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des instruments d'emprunt ou des dérivés.

## Risque de change

Le Fonds peut investir dans des titres libellés en monnaies autres que sa monnaie de présentation. Le Fonds pourrait donc être exposé au risque que le taux de change de la monnaie de présentation, le dollar canadien, par rapport aux autres monnaies varie d'une manière qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur présentée pour cette part des actifs du Fonds.

Le Fonds ne détient aucun montant en trésorerie libellé en monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque de change important au 30 juin 2020 ni au 31 décembre 2019.

## Risque de taux d'intérêt

Le Fonds peut investir dans des titres à taux fixe et à taux variable. Les produits du Fonds peuvent être influencés par des variations des taux d'intérêt se rapportant à des titres particuliers ou par l'incapacité de la direction d'obtenir des rendements semblables à l'expiration de contrats ou à la vente des titres. Les fluctuations des taux d'intérêt ou l'attente de telles fluctuations à l'avenir pourraient avoir une incidence sur la valeur des titres à taux d'intérêt fixe.

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché au 30 juin 2020 ni au 31 décembre 2019.

## Risque de liquidité

Le Fonds doit conserver suffisamment de liquidités et de titres négociables et gérer le risque de liquidité au moyen de sa capacité à liquider des positions sur le marché.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité porte sur le rachat périodique de parts au comptant. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peut facilement liquider ces positions, au besoin, pour répondre à ses besoins en trésorerie.

# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

30 juin 2020

Tous les passifs financiers ont une échéance d'un à trois mois.

## Autres risques de prix

Les autres risques de prix correspondent au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt et de change), que ce soit en raison de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou de facteurs touchant les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Tous les instruments dérivés ou les instruments de capitaux propres détenus par le Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments. La direction atténue ce risque en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur.

Au 30 juin 2020, si la valeur de marche des placements du Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative aurait augmenté ou diminué d'environ 5 008 125 \$ (31 décembre 2019 – 4 853 579 \$). Les résultats réels pourraient différer significativement de cette analyse.

## 6. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET CHARGES D'EXPLOITATION

### Frais de gestion

Le gestionnaire a le droit de recevoir des frais de gestion annuels de 1,50 %, 1,25 % et 1,00 % pour les parts de série A, parts de série D et parts de série F respectivement. Chaque investisseur négocie et verse directement au gestionnaire les frais de gestion pour les parts de série I qui n'excéderont pas 0,50 %. Ces frais sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Depuis la création du Fonds, le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de chaque série, mais il peut cesser cette pratique à tout moment à son gré.

Pour la période close le 30 juin 2020, le Fonds a engagé des frais de gestion de 189 509 \$ (30 juin 2019 – 188 014 \$) et a couru des frais de gestion de 32 185 \$ (31 décembre 2019 – 35 330 \$).

### Courtages

Le Fonds verse des courtages à Caldwell Securities Ltd (CSL), membre de son groupe, qui peuvent atteindre 0,50 % de la valeur liquidative de la série par année, à titre de rémunération pour les opérations de portefeuille effectuées par CSL. La stratégie de placement comporte des stratégies de négociation qui nécessitent un accès continu et en temps opportun à l'information sur le marché propre à certains placements de portefeuille, ainsi que des services d'exécution à forte interaction fournis en temps opportun par le courtier exécutant. CSL est en mesure de fournir ces services au Fonds à des taux fixes que Caldwell n'est pas par ailleurs en mesure d'obtenir d'autres courtiers indépendants. Les frais peuvent être rajustés selon le volume et la fréquence des services obtenus. Les opérations de portefeuille que des courtiers autres que CSL effectuent seront assujetties aux commissions, aux taxes et aux frais habituels de ces courtiers et seront comprises dans le coût d'acquisition ou déduites du produit de la vente de titres en portefeuille.

	<u>2020</u> \$	<u>2019</u> \$
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>	<b>138 483</b>	<b>135 997</b>

### Honoraires liés au rendement

Le gestionnaire a le droit de toucher des honoraires liés au rendement calculés à 20 % de toute croissance par rapport à l'indice de rendement total S&P/TSX (15 % dans le cas de la série I), sous réserve qu'il remplisse quatre conditions :

- (i) le cumul du rendement de la série depuis le début de l'année doit être positif;
- (ii) le rendement de la série doit être supérieur au cumul du rendement depuis le début de l'année de l'indice de rendement total S&P/TSX (l'« indice de référence »);
- (iii) la valeur liquidative courante doit excéder le plus haut sommet de valeur atteint par chacune des séries du Fonds;
- (iv) les honoraires liés au rendement du Fonds ne doivent pas réduire le cumul du rendement depuis le début de l'année en-dessous de 0 %.

# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

30 juin 2020

Si le rendement de l'indice de référence actuel est inférieur à celui de l'indice de référence à la date à laquelle les honoraires liés au rendement ont été payés, le plus haut sommet de valeur correspondra à la valeur liquidative par part à la date les derniers honoraires liés au rendement ont été payés, ou s'il est supérieur à celui de l'indice de référence à la date les honoraires liés au rendement ont été payés, le plus haut sommet de valeur correspondra au produit de la valeur liquidative par part à la date à laquelle les derniers honoraires liés au rendement ont été payés et de la variation de l'indice de référence.

Le paiement des honoraires liés au rendement ne doit jamais faire diminuer le rendement net du Fonds au-dessous de zéro, auquel cas seulement une partie des honoraires liés au rendement serait payée. Les honoraires liés au rendement sont calculés et courus quotidiennement et payés annuellement à la dernière date d'évaluation de l'année, plus les taxes applicables.

Au moment du rachat des parts rachetables d'une série précise, la tranche courue des honoraires liés au rendement attribuée aux parts rachetées de cette série sera à payer par le Fonds à la fin du mois au cours duquel le rachat a lieu.

Pour la période close le 30 juin 2020, le Fonds a versé des honoraires liés au rendement de 18 266 \$ (30 juin 2019 – néant) et a couru des honoraires liés au rendement à payer de 18 266 \$ (31 décembre 2019 – 2 641 \$).

## Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable du paiement de la totalité des charges ayant trait à son exploitation et à la conduite de ses activités, notamment les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, l'impôt, les courtages, les droits de dépôt réglementaires, les frais d'exploitation et d'administration, les frais liés aux services aux investisseurs, ainsi que les coûts des rapports financiers et des autres rapports.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie des frais de gestion et prendre en charge une partie des frais de gestion et des charges d'exploitation autrement payables par le Fonds. Ces frais et charges sont résumés dans le tableau ci-dessous. Ces renonciations et prises en charge peuvent être résiliées en tout temps par le gestionnaire, à son gré, ou peuvent être poursuivies indéfiniment.

	Frais de gestion pris en charge	
	30 juin 2020	30 juin 2019
Caldwell Canadian Value Momentum Fund	38 624 \$	1 094 \$

## Comité d'examen indépendant (le « CEI »)

Conformément au Règlement 81-107, le gestionnaire a mis sur pied un CEI pour le Fonds. Le mandat du CEI consiste à examiner les questions de conflits d'intérêts et à faire des recommandations à leur égard, ou, dans certaines circonstances, à les approuver, mais seulement si ces questions lui sont soumises par le gestionnaire. La rémunération versée aux membres du CEI, le cas échéant, est imputée aux Fonds et le montant est inclus dans les honoraires du comité d'examen indépendant dans l'état du résultat global.

## 7. COMMISSIONS D'EMPLOI DE COURTAGE

Les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts engagés dans le cadre de l'acquisition, de l'émission ou de la disposition d'actifs ou de passifs financiers. Des commissions peuvent être versées aux maisons de courtage qui fournissent certains services autres que des services d'exécution d'ordres, ou qui paient pour ces services, ce qui peut inclure les services liés à la recherche et à l'analyse de placements et à la production des rapports connexes, ainsi que les bases de données et les logiciels nécessaires à ces services. Le cas échéant et s'il est possible d'en déterminer le montant, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers pour le compte du Caldwell Canadian Value Momentum Fund au cours de la période close le 30 juin 2020 s'est élevée à 686 \$ (30 juin 2019 – 0 \$). Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs fournis par les courtiers.

## 8. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises en un nombre illimité de séries, chaque part représentant un droit de bénéficiaire égal et indivis dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part de chaque série confère à son porteur un droit de vote et une participation égale à toutes les distributions effectuées par le Fonds. Les parts rachetables d'une série peuvent être consolidées ou subdivisées par le gestionnaire.

Les parts rachetables du Fonds peuvent être remises aux fins de rachat sur une base quotidienne, le prix de rachat par série par part correspondant à la valeur liquidative par part de la série calculée à la fermeture des bureaux à la date de rachat.

Le tableau suivant présente un résumé des variations des parts en circulation du Fonds au cours des périodes.

# Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

Le 30 juin 2020

	Parts rachetables au début de la période	Parts rachetables émises	Parts rachetables rachetées	Parts rachetables à la fin de la période
<b>Le 30 juin 2020</b>				
Série D	8 952	7 627	(472)	16 107
Série F	1 857 538	473 697	(468 100)	1 863 135
Série A*	1 256 679	151 876	(109 947)	1 298 608
<b>30 juin 2019</b>				
Série F	2 046 514	203 445	(683 485)	1 566 474
Série O	1 226 779	157 132	(83 908)	1 300 003

\*Auparavant, parts de série O

## Information sur le capital

Le capital du Fonds est composé des parts rachetables émises. Les parts rachetables donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part de série du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence en matière de capital au titre de la souscription et du rachat de parts rachetables. Les variations pertinentes sont présentées aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 5, le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin par la vente de placements.

## 9. STATUT FISCAL

### Imposition des fiducies de fonds commun de placement à capital variable

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les états financiers du Fonds n'incluent pas une charge d'impôt puisque tout revenu de placement net, y compris les gains en capital, est distribué aux porteurs de parts au cours de l'année ou est distribuable aux porteurs de parts et imposable entre leurs mains. L'impôt sur les gains en capital non versés aux porteurs de parts est recouvrable selon un calcul reposant sur le rachat de parts de chaque Fonds. Les pertes fiscales ne sont pas déductibles pour les porteurs de parts, mais le Fonds peut les reporter en avant comme le permet la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les retenues d'impôt sur le revenu de dividendes étrangers sont déduites à la source.

### Pertes reportées

Les pertes en capital nettes réalisées du Fonds peuvent être reportées en avant pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes en capital brutes du Fonds à la fin de chaque année s'établissaient comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>	<b>814 603</b>	<b>814 603</b>

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées afin de réduire le bénéfice imposable pendant une période maximale de 20 ans. Les pertes autres qu'en capital du Fonds s'établissaient comme suit à la fin de chaque exercice :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>	<b>652 657</b>	<b>443 873</b>

## 11. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aucun événement important ne s'est produit entre la date de l'état de la situation financière et la date d'autorisation des états financiers qui, selon la direction, exigerait la présentation d'autres renseignements dans les états financiers.